États-Unis

Population née à l'étranger - 2018

44.5 millions, 51 % de femmes
13 % de la population totale
Évolution depuis 2007 : +17%
Principaux pays de naissance :
Mexique (25 %), Inde (6 %), Chine (5 %)

En 2017, les États-Unis ont accueilli 1 127 000 nouveaux immigrés pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris dans le cadre d'un changement de statut et de la libre circulation), soit -4.8 % par rapport à 2016. Ce chiffre comprend 5.8 % de travailleurs immigrés, 72.9 % de membres de la famille (y compris les accompagnants) et 13 % de migrants humanitaires.

Environ 394 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur et 691 000 à des travailleurs immigrés temporaires ou saisonniers, et stagiaires.

Le Mexique, la Chine et Cuba comptaient parmi les trois premières nationalités des nouveaux arrivants en 2017. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Afghanistan a enregistré la plus forte hausse (7 000) et la Chine la plus forte baisse (-10 000) de leurs flux d'entrées aux États-Unis par rapport à l'année précédente.

En 2018, le nombre de personnes ayant déposé une demande d'asile initiale a diminué de 23.3 %, pour s'établir à 254 000 environ. La majorité des demandeurs viennent du Salvador (33 400), du Guatemala (33 100) et du Venezuela (27 500). La plus forte hausse depuis 2017 concerne les ressortissants de l'Inde (2 000) et le recul le plus marqué les ressortissants du Salvador (-16 000). Sur les 46 000 décisions prises en 2018, 38.2 % étaient positives.

L'émigration des ressortissants américains vers les pays de l'OCDE a augmenté de 2.8 % pour s'établir à 142 000 personnes. Environ 15.4 % d'entre elles ont émigré au Japon, 14.8 % en Allemagne et 13.9 % en Corée.

En avril 2018, les États-Unis ont commencé à engager des poursuites contre tous les individus franchissant illégalement la frontière avec le Mexique. Les adultes incarcérés étaient ainsi séparés des enfants qui les accompagnaient. En juin 2018, un décret présidentiel a mis fin aux séparations de manière générale, en les limitant à certains cas particuliers.

Les États-Unis ont abaissé leur plafond annuel de réinstallation des réfugiés pour l'exercice budgétaire 2019, poursuivant une tendance à la baisse amorcée en 2016. Le quota pour l'exercice 2018 était de 45 000 et celui de 2019 a été établi à 30 000. Une suspension temporaire des admissions en 2017 et des examens plus minutieux ont donné lieu à un nombre inférieur de réinstallations que le nombre alloué en 2018 et au premier semestre 2019.

Les États-Unis ont commencé à appliquer les protocoles de protection des migrants (*Migrant Protection Protocols* [MPP] ou plan « *Remain in Mexico* ») en janvier 2019. Dans ce cadre, les demandeurs d'asile qui franchissent la frontière avec le Mexique illégalement ou qui se présentent aux postes frontières sans documents valides peuvent être reconduits au Mexique pendant l'examen de leur dossier. Par ailleurs, certains postes frontières limitent le nombre quotidien de demandeurs d'asile pouvant déposer leur demande.

En janvier 2018, dans le but de réduire le nombre de demandes d'asile en attente – qui dépassait 200 000 – l'administration américaine est passée du traitement des dossiers selon leur ordre de dépôt au traitement prioritaire des nouvelles demandes.

Enfin, le statut de protection temporaire (TPS) avait été aboli pour plusieurs pays, notamment le Salvador, Haïti et le Nicaragua, mais les tribunaux ont suspendu cette décision.

L'examen minutieux des demandes et des renouvellements de visas temporaires des travailleurs immigrés s'est intensifié, avec à la clé une hausse du taux de refus. Le taux de refus des demandes initiales de visa H-1B, qui était inférieur à 10 % pendant l'exercice 2015, a atteint 24 % en 2018. Le taux de refus des renouvellements, qui ne dépassait pas 5 % entre 2006 et 2016, est passé à 18 % en 2018 et les éléments dont on dispose pour 2019 laissent supposer que cette tendance à la hausse pourrait s'amplifier.

La procédure de délivrance du visa H-1B – pour lequel le nombre de demandes est nettement plus élevé que le quota de 85 000 places allouées – a été modifiée. Les demandeurs concernés par le quota de 2020 ont été soumis à une première loterie pour les 65 000 places générales, puis à une seconde loterie organisée pour les 20 000 places réservées aux titulaires d'un master ou plus. La procédure précédente a ainsi été inversée, ce qui a entraîné une hausse de 11 % des demandeurs hautement qualifiés retenus. Un autre changement permettra aussi d'alléger la charge administrative des employeurs sponsors potentiels des titulaires de visa H-1B. À partir de l'exercice 2021, les employeurs sponsors devront procéder à une simple inscription – et non à une demande complète – pour que le dossier soit éligible. Les inscriptions retenues à l'issue de la loterie devront être suivies d'une demande complète.

L'administration a proposé que le visa EB-5 destiné aux investisseurs étrangers soit amendé de manière à relever le seuil de 500 000 USD à 1.35 million USD et à modifier le processus de désignation applicable aux « zones d'emploi ciblées » (TEA), où le montant des capitaux à investir est réduit de moitié.

Pour en savoir plus :

www.uscis.gov
www.dhs.gov/
www.state.gov

Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration - États-Unis

Entrées d'immigrés de long terme (Source : OCDE)

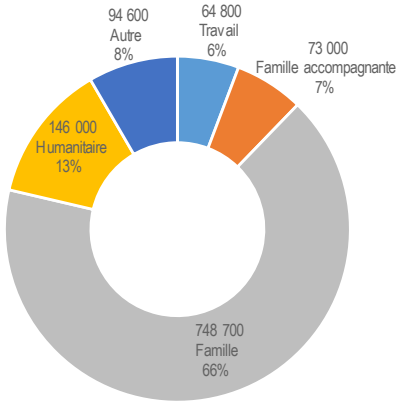

Migrations temporaires (Source : OCDE)

Migrations temporaires de travail

	2017	2017/16
Vacanciers actifs	104 920	+ 4%
Travailleurs saisonniers	161 580	+ 20%
Employés transférés dans l'entreprise	78 180	- 1%
Autres migrants temporaires de travail	344 960	+ 1%

Éducation

	2017	2017/16
Étudiants en mobilité internationale	393 570	- 17%
Stagiaires	1 230	- 14%

Humanitaires

	2018	2018/17
Demandeurs d'asile	254 300	- 23%

10 principales nationalités (définition nationale)

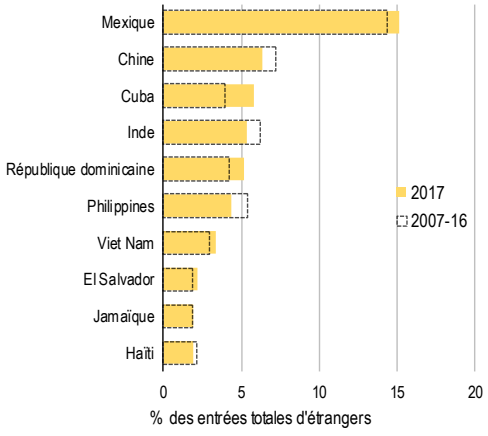

Émigration des Américains vers les pays de l'OCDE (définition nationale)

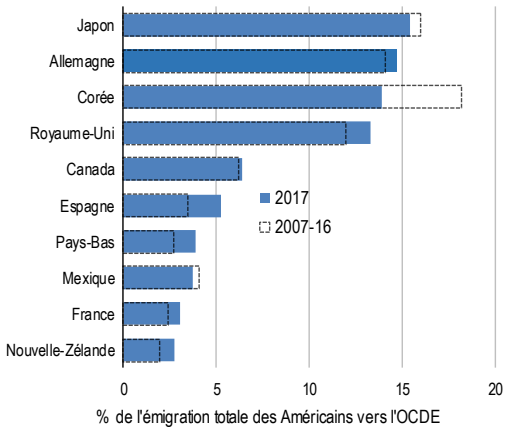

Composantes de la croissance de la population

	2017 Pour 1000 habitants	2017/16 Variation en %
Total	6.2	-0.8
Accroissement naturel	3.5	-0.4
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	2.7	-0.3

Transferts de fonds

	Million USD courants	Évolution annuelle %	Part du PIB %
Entrées (2018)	6 417	+1.8	0.0
Sorties (2017)	67 964	+4.4	0.3

Situation sur le marché du travail

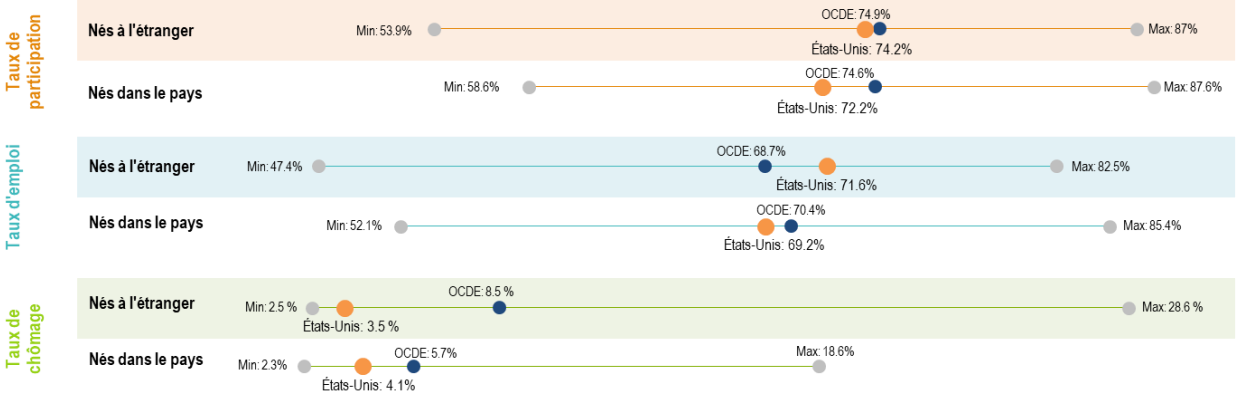

Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink https://doi.org/10.1787/888933995536

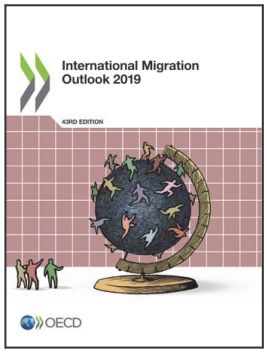

Extrait de :

International Migration Outlook 2019

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/c3e35eec-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « États-Unis », dans *International Migration Outlook 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/b3125f4e-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.